

Travail et bénévolat

Pratique exemplaire - 3

Développement des compétences pour la gestion des bénévoles

Qui est responsable du programme de bénévoles de votre groupe ?

Si votre groupe veut réellement impliquer effectivement les bénévoles dans leur travail, vous ne pouvez pas vous contenter d'improviser. Il est important que quelqu'un soit attentif à la manière de recruter et de garder les bénévoles.

La personne - ou le comité - responsable doit démontrer un certain nombre de compétences de base : élaborer des messages pour le recrutement, concevoir les postes des bénévoles, communiquer régulièrement avec les bénévoles, reconnaître de manière créative les contributions des bénévoles, résoudre les conflits, éviter les risques, développer le matériel d'orientation et de formation, et enfin motiver autrui pour obtenir l'aide dont vous avez besoin! Ces personnes doivent aussi être les porte-parole qui mettent en avant les intérêts des bénévoles au sein de votre groupe.

Pour faire bénéficier votre groupe de telles compétences, consultez le site Web du Centre d'action bénévole du Yukon ou sa bibliothèque qui vous propose des ressources très utiles. Soyez attentifs aux annonces concernant les ateliers de formation organisés dans votre région. Demandez des conseils aux personnes qui savent travailler avec les bénévoles. Et, ce qui est plus important encore, demandez aux bénévoles avec lesquels vous travaillez de vous donner leur opinion sur les services que vous leur rendez!



Nos pratiques exemplaires sur la gestion des bénévoles se fondent sur le Code canadien du bénévolat.

Vous trouverez de plus amples informations sur ce Code en consultant www.benevoles.ca.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

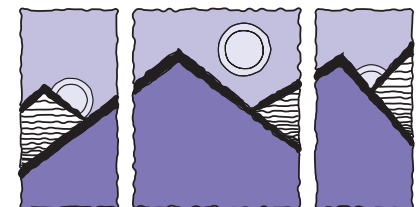
Le Centre d'action bénévole du Yukon

Tél. : 867-456-4304

Fax. : 867-456-4302

Courriel : info@volunteerbureau.yk.ca

Internet : www.volunteerbureau.yk.ca



CENTRE DE BENEVOLAT DU YUKON